

Actions concerning the WHO Pandemic Treaty and IHR amendments
French-speaking part of Switzerland

Réinfo Santé Suisse International

Actions are presented in reverse chronological order, with most recent actions first.

 <p>#StopTheTreaty – Update</p> <p>Huit points de préoccupation majeure concernant les amendements proposés au règlement sanitaire international (RSI) et le traité de l'OMS (CA+)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prolifération potentielle des agents de guerre biologique 2. Un chèque blanc à l'OMS pour créer de nouvelles règles à l'avenir 3. Des vaccins sans responsabilité, développés à une vitesse fulgurante, seront produits 4. Les garanties en matière de droits de l'homme ont été supprimées dans les nouveaux amendements 5. La surveillance des médias sociaux et la censure des citoyens sont nécessaires 6. Il se peut que nous n'apprenions le contenu des amendements qu'une fois qu'ils auront été adoptés 7. Le directeur général de l'OMS pourrait devenir votre médecin personnel 8. Quand l'OMS pourrait-elle utiliser ses nouveaux pouvoirs? <p>Le traité sera en vigueur de manière continue, ne nécessitant aucune déclaration ou pandémie pour conférer de nouveaux pouvoirs à l'OMS.</p>	<p>Reinfo Sante #StopTheTreaty 2024</p> <p>Huit points de préoccupation majeure concernant les amendements proposés au règlement sanitaire international (RSI) et le traité de l'OMS (CA+)</p>
 <p>#StopTheTreaty – Update</p> <p>Mise à jour - mai 2023</p> <p>L'OMS avance ses pions : Traité Pandémie</p> <p>Règlement sanitaire international</p> <p>Lors du 4e sommet citoyen européen de Bruxelles, les 13 et 14 mai 2023, Chloé Frammery a présenté une toute nouvelle conférence richement documentée sur les 2 armes fatales de l'OMS contre nos libertés fondamentales : le « Traité Pandémie » et la révision du Règlement sanitaire international (RSI). En effet, l'OMS s'apprete à prendre les pleins pouvoirs.</p> <p>Avec le « Traité Pandémie » et la révision du Règlement sanitaire international (RSI), qui sont prévus d'être adoptés par la 79e session de l'Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2024. Les médias n'en parlent pas. La population doit impérativement être informée, et les négociations abandonnées !</p>	<p>Reinfo Sante #StopTheTreaty 2023</p> <p>Mise à jour des informations à propos des amendements proposés au règlement sanitaire international (RSI) et le traité de l'OMS (CA+)</p> <p>https://www.reinfosante.ch/stopthetreaty-update-2023/</p>
 <p>CONFERENCE DE PRESSE BERNE, LE MERCREDI 25 MAI 2023</p> <p>L'OMS et le traité pandémique</p> <p>Delphine Héritier De Barros Présidente de Réinfo Santé Suisse International</p>	<p>Conférence de presse à Berne, sur le traité pandémique de l'OMS 24.05.2023</p> <p>Organisée par Ur Kantone et le Mouvement fédératif romand (MFR), avec Me Philipp Kruse, Michelle Cailler (présidente du MFR) et Delphine Héritier de Barros (présidente de Réinfo Santé).</p> <p>La principale exigence adressée aux politiques et aux scientifiques est la suivante: les négociations avec l'OMS doivent être immédiatement suspendues et une enquête internationale doit être lancée sur la gestion de la pandémie par l'OMS au cours des trois</p>



CONFERENCE DE PRESSE
BERNE, LE MERCREDI 25 MAI 2023

L'OMS et le traité pandémique

Michelle Cailler
Présidente du Mouvement Fédératif Romand




dernières années.

<https://www.reinfosante.ch/conference/#conference-de-presse>



Réinfo Santé
Suisse International

CONFÉRENCES ET PROJECTION DU FILM « TRUSTWHO? »

COUP D'ÉTAT SANITAIRE PLANÉTAIRE ?
SAMEDI LE 13.05.2023 - PROGRAMME

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications sans préavis

 13h15 Delphine Héritier De Barros Introduction Présentation de l'OMS et Réinfo Santé	 15h30 Proï Christian Perronne Pandémie de Covid-19, la grande manipulation
 13h45 Dr Astrid Stuckelberger Défis de santé publique mondiale avec l'OMS et l'ONU - De la biologie à la population	 16h20 Dr Geert Vanden Bossche Pourquoi les organisations de santé mondiale échouent dans leur mission
 14h45 Robert Parsons De Tchernobyl à Covid-19 l'OMS déléguée de son mandat	 17h00 Me Philipp Kruse L'OMS - Un risque sans précédent pour la santé, pour les droits de l'homme et pour la démocratie

15h15-15h30 Pause café-thé

18h00-20h00 Pause repas
20h00-21h30 Projection film en français *TrustWHO?*
21h30-22h30 Discussion-panel des intervenants
22h30-23h30 Apéritif au bar





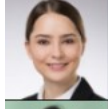
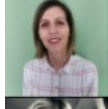
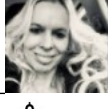











Conférence à Genève suivie de la projection du film « TrustWHO ? »
Coup d'état sanitaire planétaire ?
13.05.2023

Avec un panel d'experts internationaux, cet événement rassemble des informations importantes sur le passé, le présent et l'avenir de l'OMS, en mettant l'accent sur l'expansion des pouvoirs par le biais du traité pandémique et des amendements au RSI.

Toutes les conférences sont disponibles à visionner en entière et en version courte, avec un résumé écrit de leur présentation.

<https://www.reinfosante.ch/conference/>

	Madame	Anne	Lévy Goldblum	<p>Carnet d'adresses pour les délégués suisses à l'OMS / 2022-2023</p> <p>La liste actuel des délégués pour que les citoyen(nes) peuvent aussi les contacter.</p> <p>https://web.tresorit.com/l/TBQsB#wDwmG8tVlpvzqoEu5L2hNQ</p>
	Madame	Nora	Kronig Romero	
	Monsieur	Jürg	Lauber	
	Madame	Noëmi	Fivat	
	Madame	Leonie	Aeschmann	
	Madame	Sophie Carole	Delessert	
	Madame	Dr Mari	Viro Moser	
<p> </p> <p>S'ABONNER À L'OBJET</p> <p>23.3910 MOTION</p> <p>OMS. Assurer le contrôle démocratique par le peuple et le Parlement</p> <p>Déposé par:  REIMANN LUKAS</p> <p>Groupe de l'Union démocratique du Centre Union Démocratique du Centre</p> <p>Date de dépôt: 16.06.2023</p> <p>Déposé au: Conseil national</p> <p>Etat des délibérations: L'avis relatif à l'intervention est disponible</p> <p> TOUT MASQUER</p> <p> TEXTE DÉPOSÉ</p> <p>Le Conseil fédéral n'est habilité à ratifier un instrument international contraignant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) portant modification de traités existants et la création de nouveaux accords (comme le pacte sur les pandémies et le Règlement sanitaire international) qu'avec l'approbation de l'Assemblée fédérale. Les décisions correspondantes du Conseil national et du Conseil des États sont sujettes au référendum.</p>				

<p style="text-align: center;">Organisation mondiale de la santé (OMS) et crises pandémiques</p> <p style="text-align: center;">Mémoire sur le traité pandémique CA+ de l'OMS en cours d'élaboration et sur les amendements projetés au Règlement sanitaire international (RSI)</p> <p style="text-align: center;">(état juin 2023)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Me Henri GENDRE, avocat indépendant, CH-1723 Villarsel-sur-Marly Dr. Philippe VALLAT, Dr ès sc., expert en santé publique indépendant, CH-1583 Villarepos</p> <p style="text-align: center;">* * * * *</p> <p>Résumé</p> <p>Le contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> En décembre 2021, les États membres de l'OMS ont décidé lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la santé de créer un organe intergouvernemental de négociation (INB¹) pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS, dénommé le CA+ de l'OMS, prescrivant les mesures à prendre et la manière de les mettre en œuvre pour prévenir la survenance d'une pandémie et d'en organiser la riposte si elle survenait. La négociation de cet accord va de pair avec une modification du Règlement sanitaire international (RSI) de 2005. <p>Les modifications majeures en cours de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les modifications de l'article 3 "Principes" remplaceraient les termes "respect de la dignité des personnes, des droits de l'homme et des libertés 	<p>Mémoire sur le traité pandémique CA+ de l'OMS en cours d'élaboration et sur les amendements projetés au Règlement sanitaire international (RSI) / 2023</p> <p>Une analyse indépendante de 18 pages par un avocat et expert en santé publique.</p> <p>https://www.reinfosante.ch/wp-content/uploads/2024/01/Memoire-sur-le-traite-pandemique_2023-06_Me-Henri-Gendre-et-Dr-Philippe-Vallat_V3.pdf</p>
<p style="text-align: center;">Lettre en français Letter in English Lettera in italiano Brief auf Deutsch</p> <p style="text-align: center;"><small>Lettre ouverte sur le nouveau traité pandémique international de l'OMS</small></p> <p>À la population; Aux gouvernements, Présidents et Ministres de la santé, Parlements, Conseil de l'Europe, Commission Européenne; Aux médias; Aux organisations de la santé, telles que Swissmedic, OFSP, Fédération Suisse des Patients; À l'OMS, par l'Assemblée mondiale de la santé, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Dr Soumya Swaminathan; Aux Nations Unies, par Antonio Guterres, Liu Zhenmin, Elliott Harris, Maria-Francesca Spatolisano.</p> <p>Nous, médecins, soignants, professionnels de la santé, citoyens, déclarons notre désaccord face au nouveau traité pandémique international proposé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui n'est autre qu'une mainmise sur les gouvernements et la population.</p> <p>Cet accord mondial sur les futures pandémies octroierait à l'OMS des pouvoirs lui permettant de se substituer aux pouvoirs exécutifs des états membres, ceux-ci devenant de simples organes d'exécution.</p> <p>Ce traité inutile constitue une menace pour la souveraineté des pays et les droits humains fondamentaux.</p> <p>Il convient de relever que le Règlement Sanitaire International (RSI) fortement imprégné du respect des droits humains, adopté en 2005 par 196 pays, dont la Suisse, et entré en force en 2007 à justement pour objectif de répondre aux urgences pandémiques. Cependant ce dernier n'a pas été appliqué durant la crise covid, tout comme le plan pandémique établi par la Confédération Helvétique.</p> <p>La définition d'une pandémie, selon l'OMS, a évolué ces dernières années, ainsi, jusqu'en 2009, elle était définie comme un événement caractérisé par une évolution grave de la maladie et une mortalité extrême. C'était donc la morbidité et la létalité qui conditionnaient une pandémie.</p> <p><i>« Une pandémie survient lorsqu'un nouveau virus apparaît pour lequel la population humaine n'a aucune immunité, résultant aussi en de nombreuses épidémies simultanées dans le monde, avec d'énormes nombres de décès et de malades. »</i></p> <p>En mai 2009, la définition a été révisée de manière à ne plus dépendre de la gravité de la maladie ni de la mortalité, mais uniquement d'une propagation mondiale de « cas de la maladie ». La dernière définition suppose des vagues récurrentes et différentes phases. Ainsi, chaque vague annuelle de grippe peut être déclarée « pandémie ».</p> <p>Avec ce traité l'OMS pourrait alors déclarer opportunément des pandémies, (déclaration qui active de surcroît, les contrats avec les fabricants de vaccins), imposer des mesures déshumanisantes telles que des confinements, des traitements coûteux, dangereux et/ou inefficaces, des programmes de vaccination obligatoire, des régimes de test, imposer des interventions médicales, dicter toutes les pratiques de santé publique contre la volonté de la population et ce, même contre l'avis des gouvernements, qui par la validation du traité en ont accepté la valeur contraignante.</p> <p>Force est de constater que l'OMS ne doit pas être autorisée à contrôler l'agenda mondial de la santé, ni à imposer des mesures allant à l'encontre des droits fondamentaux, tels que les confinements qu'elle a recommandés durant le chapitre Covid-19, la suppression des traitements préventifs/précoces et l'encouragement à l'utilisation de produits expérimentaux en population large, ainsi que toutes les autres mesures qui ne se sont avérées ni sûres ni efficaces.</p> <p>Les activités de l'OMS ne sont malheureusement pas effectuées en toute transparence et ceci est aggravé par l'existence des « comités d'urgence » secrets d'experts.</p>	<p>Lettre ouverte aux délégués / 2022</p> <p>La lettre ouverte, envoyée à Alain Berset, Anne Lévy-Goldblum et Nora Kronig, a été traduite en 4 langues signée par plus de 14,600 citoyen(nes) en Suisse, mais la lettre est restée sans réponse à ce jour.</p> <p>https://www.reinfosante.ch/stophthetreaty/#lettre-ouverte-OMS-4-langues</p> <p>Version de la lettre en français en PDF</p>
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>NON al nuovo traité pandémique international</p>  <p>Regarder la vidéo ci-dessus</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>NO to this new international pandemic treaty</p>  <p>Watch the video above</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>NO al nuovo trattato internazionale sulla pandemia</p>  <p>Guarda il video qui sopra</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>NEIN zum neuen internationalen Pandemievertrag</p>  <p>Sehen Sie sich das erläuternede Video oben an</p> </div> </div>	<p>Vidéos explicatives sur le nouveau traité pandémique / 2022</p> <p>Traduits en 4 langues pour informer le public et inciter à la signature de la lettre ouverte.</p> <p>https://www.reinfosante.ch/stophthetreaty/</p> <p>Vidéo en français Video in English Video in German Video in Italian</p>